



Dans le flou contat de travail

Par **calibra12**, le **09/11/2009** à **19:46**

Bonjour,

je suis en contrat saisonnier cdi depuis 4 ans avec des temps de repos qui sont mes congés payer et rtt mon employeur a prevus de me faire signer cette annee un cdii en a til le droit. il me rester 3 ans a faire pour passer a l annee !je n ai plus aucun avenir dans cette entreprise .